

Association Aquariophile Chalinéenne Cichlidés

Compte rendu de l'A.G. Ordinaire du 09/12/2018

(Au titre de l'année 2018)

Maison des Associations à CHALIGNY

Le Président, Dominique GELHAYE, ouvre l'AG à 10 heures 15.

Le Président remercie les adhérents de leur présence et excuse les membres du comité qui sont absents.

Adhérents présents :

Frédéric BASTIEN, Jean Louis FALCETTA, Dominique GELHAYE, Jean Christophe HALTER, Eric HEMMER, Emmanuel MULLER, Pierre RENAUDIN, Valérie THIRY.

Le Président ouvre l'AGO

Rapport moral de l'association :

En l'absence de Cathy CHARLES Secrétaire Générale, le Président présente les quelques éléments marquants de l'année 2018 et rapporte ainsi les activités réalisées par l'association dans le courant de l'année.

En 2018, l'association comptait **18 adhérents** à jour de cotisation.

Jean Christophe HALTER nous a rejoint depuis peu et sera cotisant 2019.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport du Trésorier Général : Pierre RENAUDIN transmet en séance le compte de résultat 2018 et apporte les commentaires nécessaires à la compréhension des chiffres.

La situation de l'association est saine. L'année se clôture par un excédent de gestion de près de 795.00 €.

Le solde du compte bancaire est de 3106.51 € au 09 décembre 2018.

Le compte « caisse » présente un solde positif de 20.00 € permettant de liquider deux remboursements de 10.00 € chacun au profit de deux adhérents (prise en charge de l'avance des frais de déplacement en bus – sortie Glaser)

Le rapport du trésorier est adopté à l'unanimité.

S'agissant de la composition du Comité de l'Association :

Sur proposition du Président, Patrice CHARLES est nommé Président d'Honneur.

Emmanuel MULLER est désigné à l'unanimité Vice-Président.

Les autres membres du Comité de l'Association conservent leur poste et fonctions.

La liste des membres du Conseil d'Administration de l'association est modifiée en conséquence et se présente telle document annexe joint au présent PV.

Programme de l'année 2019 : Le Président fait état des animations envisagées durant l'année 2019. La bourse aux poissons de septembre reste essentielle.

Des sorties (Concours discus Paris, Musée Nausicaa à Boulogne sur deux jours notamment) et une conférence sont envisagées.

Ces manifestations feront l'objet d'études détaillées au fur et à mesure de leur préparation.

Il est proposé de relancer d'une part les commandes groupées de matériels et le site Internet de l'association :

Yannick Girodroux commande régulièrement du matériel chinois via eBay. Il lui sera proposé de prendre en charge la recherche de contacts et d'opportunités permettant ainsi aux membres de s'approvisionner au meilleur prix.

Notre site Internet est peu actif ; faute de disponibilité, Patrice Lasson ne peut pas consacrer plus de temps à sa mise à jour régulière. Son abord technique est délicat ne serait-ce que pour l'insertion de photos ou vidéos.

L'idée de créer une page Facebook AACC avec un accès restreint aux seuls membres de l'association est lancée.

Une telle page serait à priori plus simple à gérer en temps réel ; le Président fait part de son expérience s'agissant du blog qu'il gère à son nom.

Il sera demandé à Patrice Lasson son avis et son aide pour la création de cette page Facebook.

Intervention du Président :

Un arrêté en date du 08 octobre 2018 fixe les règles générales de détention des animaux d'espèces non domestiques. L'aquariophilie est donc concernée.

La question est de savoir si les poissons que les adhérents de l'association possèdent, élèvent et reproduisent sont considérés comme des animaux d'espèces domestiques.

La rédaction de cet arrêté en jargon administratif et réglementaire est d'un abord difficile et son interprétation n'est pas sans questionner.

Le Président propose d'interpeller la Direction des Services Vétérinaires de Meurthe et Moselle aux fins d'obtenir un éclairage écrit, un rendez-vous voire une conférence réunissant les clubs aquariophile du département ou de la région.

Plus de question n'étant à l'ordre du jour, le Président, Dominique GELHAYE, remercie l'assemblée de la confiance ainsi accordée et se déclare totalement au service de l'association.

Il clôt l'AGO à 11h00.

Le Président
Dominique GELHAYE

Le Secrétaire Adjoint
Pierre RENAUDIN